



Jefferson et le suffrage universel des ... chefs de famille, une logique de la modernité

Annie Lechenet

► To cite this version:

Annie Lechenet. Jefferson et le suffrage universel des ... chefs de famille, une logique de la modernité. Jefferson et le suffrage universel des .. chefs de famille, une logique de la modernité, Jul 2007, Lyon, France. 2007. <halshs-00160265>

HAL Id: halshs-00160265

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00160265>

Submitted on 5 Jul 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jefferson et le suffrage universel des... chefs de famille, une logique de la modernité

Annie Léchenet
MCF en philosophie, IUFM de Lyon
Chercheuse au Laboratoire Triangle

Résumé :

Un des seuls en son temps, Jefferson défend ce qui est pour lui le suffrage de tous les chefs de famille. Il s'agit pour lui de « suffrage universel » dans la mesure où ce n'est pas la propriété, comme droit naturel, qui conditionne la participation politique, mais purement l'intérêt propre de chaque membre de la société : c'est donc chaque « unité d'intérêt », famille représentée par son « chef », qui aura ainsi le droit de « poursuivre le bonheur » et de défendre ses intérêts au plan politique. Or, loin d'être le produit d'un déterminisme archaïque, cette position ouvre au contraire à une conception moderne de la république : celle-ci doit, pour être viable, administrer une société composée de citoyens économiquement indépendants, seuls capables de participer de manière juste à la discussion publique des intérêts et des rapports de propriété. La poursuite du bonheur, droit naturel se réalise dans la république américaine sous la forme d'un bonheur indissolublement rural et conjugal, qui est à son tour condition de solidité de la république.

En juillet 1776, à peine l'encre de la Déclaration d'Indépendance finit-elle de sécher à Philadelphie que Thomas Jefferson se précipite à Williamsburg, capitale de sa Virginie natale, pour participer à la rédaction de la nouvelle Constitution, « travail des plus intéressants dans sa nature, et tel que tout individu voudrait y avoir sa voix. »¹

S'agissant de déterminer le suffrage, son mentor, Edmund Pendleton, exprime l'opinion courante non seulement de sa classe, celle des Patriciens de Virginie, mais l'opinion la plus répandue dans toutes les (ex) colonies britanniques, lorsqu'il écrit :

« Le droit de suffrage devrait être limité aux hommes de propriété fixe Permanente, qui ne peuvent sans dégât se retirer soudainement de cette propriété ou lui Substituer un autre propriétaire, et que seuls je considère comme ayant un Attachement Politique. »²

A quoi Jefferson répond :

« Je suis partisan d'étendre le droit de vote – en d'autres mots d'être citoyen – à tous ceux qui ont l'intention de vivre en permanence dans ce pays. Que l'on prenne les conditions que l'on veut comme preuves de cette intention, que ce soit le fait d'y résider depuis un certain temps, ou d'y avoir sa famille, ou d'y avoir de la propriété, l'une quelconque ou toutes ensemble. Tout homme qui a l'intention de vivre dans un pays doit souhaiter le bien de ce pays, et il a un droit naturel de concourir à sa préservation. »³

Comme un peu plus tard son correspondant Destutt de Tracy, Jefferson est l'un des seuls hommes de son temps à penser ce qu'on peut appeler un certain suffrage universel, et l'un des seuls hommes politiques à travailler, sa vie durant, à le réaliser.

Nous avons cependant tendance à nous étonner que cette revendication en son temps radicale, et qui se pense comme universalisante, n'inclue pas les femmes, puisqu'il met sur le même plan « y avoir de la propriété » et « y avoir sa famille », et nous nous tournons spontanément vers la mentalité du temps, ses préjugés, comme à une sorte de reliquat irrationnel, sinon pour

expliquer, du moins pour tenter de comprendre ce qui nous apparaît comme une sorte d'oubli, d'inconséquence. Puisque par exemple Condorcet et Sieyès n'y ont pas autant été sujets.

Remarquons d'abord que la situation de la question du suffrage dans l'Amérique du Nord en cette fin du XVIII^e siècle est un peu plus complexe qu'une simple opposition entre suffrage des propriétaires et suffrage universel :

A l'instar de ce qui est pratiqué dans leur métropole, les colons britanniques d'Amérique du Nord sont très attachés à l'élection de leurs Assemblées législatives, et s'accordent à considérer que le droit de vote est réservé à ceux qui ont « *a stake in the society* », un intérêt qui est mis en jeu dans la société. De sorte que chaque colonie réserve ce droit à ceux qui sont des « *Freeholders* », des franc tenanciers, c'est-à-dire ceux qui possèdent une propriété terrienne d'un certain niveau. Il existe quelques alternatives à la propriété de terres : souvent d'autres formes de propriété, parfois le simple fait de payer un impôt. Williamson (1960) estime même que les villes de Nouvelle Angleterre admettent au droit de vote « virtuellement tous les habitants adultes de sexe mâle. » Plus, seules 4 colonies excluent explicitement de leurs statuts le vote des femmes. On ne serait donc pas très éloigné du suffrage universel, du moins dans ce qui est inscrit sur les parchemins. La réalité en est cependant encore assez distante : on estime qu'aux alentours de 1780, ce sont entre 25 et 75% des habitants mâles blancs qui votent, et fort peu de femmes, qui sont, semble-t-il, des veuves de propriétaires. Quant à la marche en avant de la modernité démocratique, elle demeure tout de même un peu tortueuse, car en 1807 l'Etat du New Jersey amende expressément sa constitution pour interdire le droit de vote aux femmes, et il est suivi en quelques décennies par tous les autres Etats.

La position de Jefferson, et aussi celle de Tracy, nous semblent dès lors particulièrement intéressantes, car, bien qu'elles soient largement en rupture assumée avec la position traditionnelle de leur temps, elles permettent cependant de comprendre l'une des tendances de ce qui semble bien être une des 1^{ères} mises en œuvre de la modernité.

Nous proposons donc de tenter de comprendre en quoi Jefferson revendique une sorte de suffrage universel, ou plutôt en quoi ce suffrage est pour lui universel, puis d'appréhender le rôle de la cellule familiale productrice, et même celui du bonheur conjugal dans une mise en œuvre solide de la république.

1. En quoi Jefferson revendique ce qui est pour lui le suffrage universel.

Dans le texte précédemment cité, Jefferson lie le droit de vote au fait de « souhaiter le bien du pays » dans lequel on a l'intention de vivre, et au « droit de concourir à sa préservation ». Ne nous laissons cependant pas abuser par cette formule d'allure un peu rousseauiste : un des éléments fondamentaux de sa pensée est l'articulation entre la défense de l'intérêt particulier et la recherche du bien commun, car la « préservation du pays » est nécessaire à celle du citoyen individuel et de ses biens. En ceci la pensée et la position de Jefferson ne diffèrent pas de celles des hommes de son temps (Rousseau mis à part), qui affirment que c'est pour défendre son intérêt que l'on vote et que l'on doit pouvoir voter. Cette défense de l'intérêt est d'ailleurs, pour le penseur rigoureux qu'il est, le sens même de la république, « seule forme de gouvernement qui ne soit pas en guerre avec les droits de l'homme. » Une telle défense, depuis le plan individuel de la gestion de « sa propre ferme » jusqu'à celle, selon divers plans échelonnés, de la « petite république » qu'est la circonscription jusqu'aux républiques plus grandes que sont les Etats particuliers, par exemple la Virginie, et enfin les Etats-Unis d'Amérique, une telle défense est l'exercice légitime du juste pouvoir de l'homme que l'on nomme « l'auto gouvernement ». Ce juste pouvoir est une modalité de l'être même de

l'homme, une puissance qui doit s'actualiser, il est donc un droit, et revient au plus essentiel des droits liés à la nature de l'homme, sa « liberté ».

Mais s'il affirme avec les hommes de son temps que l'on doit pouvoir voter pour pouvoir défendre ses intérêts, Jefferson diffère profondément d'eux en ne limitant pas l'intérêt à la propriété (on se souvient qu'il ne fait de la propriété qu'une preuve parmi d'autres de « l'intention de vivre en permanence dans le pays »), et peut-être même en dissociant l'intérêt de la propriété.

Il importe ici de bien remarquer que pour Jefferson, contrairement à ce qu'il en est pour la plupart de ses concitoyens et contemporains, la propriété n'a pas le rang de droit naturel. Pour lui (comme pour Locke), le droit naturel n'est pas de propriété, mais d'usufruit de la terre : « La Terre est donnée en réserve commune aux hommes pour qu'ils la travaillent et en vivent. », et il y a donc un « droit fondamental de travailler la Terre »⁴ pour en vivre, en tirer sa subsistance, non un droit de propriété. La propriété n'est qu'une loi « municipale », c'est-à-dire qu'« elle découle de la société, qui a trouvé commode d'attribuer la propriété des terres »⁵ selon telle ou telle disposition – la meilleure étant au demeurant celle qui, pour « encourager l'industrie », « subdivise la propriété » jusqu'à la taille correspondant au travail d'un « husbandman », littéralement un « mari agriculteur » - nous y reviendrons. Par exemple, observant la grande précarité d'une journalière à Fontainebleau, où avec la Cour il accompagnait le roi à la chasse, Jefferson écrit : « Dès que dans un pays il existe des terres non cultivées et des pauvres non employés, il est évident que les lois de la propriété se sont étendues si loin qu'elles ont violé le droit naturel. »⁶

Faisons d'abord une parenthèse : Outre sa conséquence sur la conception du juste suffrage, cette distinction entre les droits naturels que sont le droit au travail pour la subsistance, l'auto gouvernement, la défense de son propre intérêt d'une part et la propriété d'autre part, est d'une grande conséquence pour la nature et la pratique du gouvernement républicain : la république est pour Jefferson l'élaboration du juste pouvoir d'auto gouvernement par la discussion publique, or c'est particulièrement sur la propriété que porte cette discussion – remarquons aussi ici que nous sommes très loin de ce qu'est devenu pour nous *le* libéralisme, celui qui tient soigneusement la propriété, en tant que droit naturel, à l'écart de toute discussion publique et de toute atteinte du pouvoir politique législatif et juridique.

Revenant au droit au travail pour la subsistance, nous remarquons qu'il s'énonce de manière plus générale dans une formulation célèbre, puisqu'elle figure en 1776 dans la Déclaration d'Indépendance, et qu'en 1789, dans le projet de Déclaration des Droits de l'Homme pour la France que lui soumet La Fayette, Jefferson la propose en remplacement du droit de propriété : le droit à la poursuite du bonheur. Il ne s'agit pas ici d'un objectif privé, qui concernerait pour chaque individu privé un idéal de l'imagination, mais d'un droit naturel essentiel au fondement de la vie sociale et de son développement politique, « un droit naturel de chacun à choisir de poursuivre celle de ces affaires (*pursuits*) qu'il estime le plus à même de lui fournir sa subsistance. »⁷ C'est donc de subsistance qu'il va s'agir, et là est la question politique essentielle – nous y reviendrons aussi.

Ainsi, en dissociant intérêt et propriété, droit naturel à la gestion de ses affaires, à la poursuite du bonheur, à la défense de son intérêt d'une part, et dispositions municipales, juridiques, concernant la propriété d'autre part, Jefferson place l'enjeu politique au plan de l'intérêt seul. « Je ne peux douter de l'attachement à son pays de quiconque y a sa famille et son pécule »⁸, dit-il encore à Edmund Pendleton. C'est donc logiquement qu'il revendique le droit de vote pour chaque intérêt, ou plus exactement pour chaque *unité* d'intérêt, et c'est ce type de droit de vote qui est pour lui le suffrage universel.

2. Il semble aller sans dire que chacune de ces « unités d'intérêts », comme nous les analysons, sera une famille, et une famille représentée par son « chef », sa tête, le mari...

n'est-ce pas là que s'exerce le déterminisme le plus fort, celui de la mentalité patriarcale de cette aristocratie sudiste des planteurs à laquelle appartient Jefferson, déterminisme qui serait au fond plus explicatif et plus lourd de conséquences que le détachement de l'intérêt à l'égard de la propriété, et qui ferait que Jefferson en somme s'arrêterait à mi chemin dans sa revendication du suffrage universel, puisqu'il semble oublier la moitié, sinon du ciel, du moins de l'humanité ?

Mais pourquoi une unité d'intérêt correspond-elle à une famille, et donc à son chef, ou à sa cheffe dans le cas où l'homme est mort, comme on le voit dans la réalité de cette époque ?

Il importe ici de saisir que, dans cet enjeu qu'est la république comme mise en œuvre effective du droit à la poursuite du bonheur, la famille – et la famille dans son sens moderne, la famille dite nucléaire – a un rôle essentiel.

On sait que Jefferson fut toute sa vie partisan d'une république administrant, en termes sociaux et économiques, une société d'« agriculteurs », employant pour désigner ceux-ci les termes de « *cultivators* », « *labourers* », « *farmers* », et souvent le terme un peu archaïque de « *husbandmen* », que nous traduirions volontiers par celui de « mesnagers », emprunté à Olivier de Serres. Et l'essentiel pour lui est davantage la taille familiale de cette unité de production que la nature de la production. Certes l'agriculture est préférable à la production d'autres biens, car c'est sur la terre, ressource naturelle, et donc facteur d'indépendance, qu'elle s'exerce, mais Jefferson admet au besoin la production manufacturière, à condition que, là encore, elle soit exercée par une famille : Ainsi, « chaque famille dans le pays est une manufacture en elle-même »⁹, se réjouit-il en 1812 lorsque les restrictions anglaises affectent les importations américaines. De même il ne parle jamais d'entrepreneur industriel, mais de « *manufacturer* » - pour lui d'ailleurs la grande industrie, avec ses « foules » urbaines et salariées, sont plutôt à mettre au compte de la vieille Europe et de sa ... féodalité. Déphasage, voire archaïsme majeur de Jefferson certes que cette interprétation de la grande industrie – alors que pour lui « industrie » garde précisément son sens artisanal et moral de production effectuée par le labeur personnel sur son capital propre, union dépassée du travail et du capital, pourvu que celui-ci reste à taille précisément ... familiale. Et Jefferson tente toute sa vie de structurer la société américaine en de telles unités de production, notamment en recommandant, contre les spéculations de compagnies capitalistiques, que la vente des terres sur la frontière indienne du continent se fasse *par petits lots*, lots de taille familiale (Abernethy 1932).

Or cet attachement quasi désespéré à la famille productrice, indépendante, et dont le paradigme est l'agriculteur, qui « s'en remet au Ciel (« *heaven* »), à son propre sol et à sa propre industrie pour sa subsistance »¹⁰ a pour Jefferson une raison politique incontournable : c'est strictement cette indépendance économique qui fait de l'agriculteur « le plus indépendant, (donc) le plus vertueux des citoyens », c'est-à-dire celui qui pourra, parce qu'il est indépendant, parce qu'il a les moyens économiques de résister à la corruption, entrer avec ses concitoyens dans des relations de juste commerce et de juste discussion politique, recherchant et élaborant par sa raison la convergence d'intérêts justes.

Le chef de famille jeffersonien est un être économiquement obsolète, au temps même de Jefferson. Mais on peut l'entendre dans un sens paradigmatique au plan politique, dans ce cas cette logique des citoyens « *husbandmen* » nous permet-elle de saisir quelque chose de notre modernité ?

Il n'est pas certain en effet que la pensée de Jefferson soit pure nostalgie passéiste d'un rêveur de république ancienne, car, par delà les termes certes anciens, la logique de sa pensée est d'articuler réalités économiques et élaboration politique de la république comme discussion publique des intérêts. On est donc peut-être au contraire dans l'un des aspects centraux de la modernité, qui fait de l'indépendance de la cellule familiale nucléaire l'une des conditions fondamentales de la construction de l'Etat, qui ne peut être véritablement républicain qu'à

cette condition, puisque seuls des citoyens économiquement indépendants peuvent élaborer le rapport républicain. Et une telle indépendance économique se situe au plan de la cellule familiale productrice de sa subsistance (une sorte d'autarcie fondatrice, mais qui permet un juste commerce, et un juste rapport politique).

3. Mais le « husbandman », exerçant son droit à la poursuite du bonheur par le travail de sa terre, est non seulement le plus vertueux des citoyens, il est aussi quelqu'un d'heureux, au sens de son bonheur personnel, privé, et cette condition que nous proposons d'appeler d'« économie affective » est elle aussi essentielle à la vertu de la république, au sens aristotélicien d'excellence, et au sens italien de *virtu*, force, santé.

Non seulement un tel bonheur est lié au travail, ou à l'industrie, du domaine, comme chez Olivier de Serres, décrivant ainsi « l'honneste comportement en la solitude de la campagne » :

« C'est donc mon but, de persuader au bon père-de-famille, de se plaire en sa terre, se contenter de ses naturelles facultés, et n'en abhorrer et rejeter les incommodités, avec tant de mespris et desdain, qu'il laisse à leur occasion, de s'efforcer à la rendre avec le temps, par son industrie et continuelle diligence, ou plus fructueuse ou moins incommode. Car à quel propos se fâcherait-il du lieu auquel il doit passer sa vie ? »¹¹

Plus encore, pour Jefferson ce bonheur passe par la famille.

Ainsi la recommandation de Jefferson à un jeune homme désirant s'installer en Amérique est-elle fortement significative de ce qui est tout à la fois la bonne solution économique, et le meilleur choix en termes de bonheur et de désir :

« Un manufacturier venant d'Europe se tournera vers des travaux d'autres sortes s'il découvre qu'il peut en obtenir plus, et il trouvera des emplois si profitables qu'il pourra bientôt investir assez d'argent pour acheter cinquante acres de terres, par la culture desquelles il sera irrésistiblement tenté, de par l'indépendance dans laquelle elle le place, et le désir d'avoir une femme et une famille autour de lui. »¹²

Notons au passage que cette conception de la famille, avec un « husbandman », un mari agriculteur, ayant « une femme et une famille autour de lui » correspond aussi à ce que Jefferson estime être le traitement juste des femmes, juste au sens fort de conforme à leur nature et à leurs droits naturels : faire les travaux de l'intérieur de la maison, et pour ce qui est du domaine politique, s'en tenir à l'« influence ». Ainsi il se réjouit que, s'il y eût en Amérique quelque « fièvre politique »,

« Nos bonnes (« good », *saines*) dames (...) ont été assez sages pour ne pas rider leur front avec la politique. Elles sont contentes de rafraîchir et de calmer les esprits de leurs maris qui rentrent tout échauffés du débat politique. Elles ont le bon sens de donner une valeur supérieure à toutes les autres au bonheur domestique, et l'art de le cultiver par-dessus toutes. »¹³

De la même façon Destutt de Tracy écrit qu'il y a « entre ces êtres si différents (que sont les femmes et les hommes), et si nécessaires les uns aux autres, disparité et non pas inégalité », et ceci précisément dans le chapitre consacré au suffrage, qui pour lui aussi doit être « universel » :

« Les femmes sont certainement destinées aux fonctions domestiques, comme les hommes aux fonctions publiques. Elles sont très propres à nous diriger comme épouses et comme mères, mais non à lutter contre nous dans les affaires. Les hommes sont les représentants et les défenseurs naturels de celles qu'ils aiment ; elles doivent les influencer, et non les remplacer ou les combattre. »¹⁴

Enfin il y a chez Jefferson une représentation, voire une théorie tout à fait cohérente du bonheur, cohérente en elle-même et cohérente avec sa représentation de la république et du sens de la lutte historique pour la république.

Ainsi Jefferson, ayant lors de son séjour parisien, de 1785 à 1789, un vif mal du pays, oppose la recherche du bonheur telle qu'elle se pratique chez les élites du Vieux Continent, société fondamentalement pour lui marquée du sceau de la « féodalité », au bonheur américain, « plus tranquille, plus pur, plus permanent. » : dans la vieille Europe, en proie aux antiques et absurdes passions de la féodalité, « tandis que la masse du peuple souffre sous le joug d'une oppression physique et morale (...), chez les grands, les intrigues de l'amour occupent les plus jeunes, et celles de l'ambition les plus âgés. » Et je ne résiste pas au plaisir de lire ce qui suit immédiatement :

« L'amour conjugal n'existant pas chez eux, le bonheur domestique, dont il est la base, est entièrement inconnu. A sa place, on trouve ces substituts que sont ces recherches qui nourrissent et fortifient toutes nos mauvaises passions, et qui n'offrent que quelques moments d'extase parmi des jours et des mois d'agitation et de tourment. Très, très inférieur est ceci à la tranquille et permanente félicité dont la société domestique bénit en Amérique la plupart de ses habitants, leur laissant pour lot de poursuivre régulièrement ces recherches que la santé et la raison approuvent, et rendant véritablement délicieux les intervalles entre ces recherches. »¹⁵

Ainsi, alors qu'« un Américain venant en Europe pour son éducation y perd en savoir, en moralité, en santé, en habitudes, en bonheur »¹⁶, par contre, en Amérique les citoyens jouissent du « tranquille bonheur de la vie domestique »¹⁷, qui est, on le voit, un bonheur indissolublement rural et conjugal.

En guise de conclusion, après avoir rappelé la cohérence moderne de la pensée de Jefferson, défenseur du suffrage universel des chefs de famille au nom du droit de vote pour chaque unité d'intérêt, concepteur d'une république administrant une société composée de chefs de famille indépendants, seuls capables de participer de manière juste à la discussion publique des intérêts qu'est la république, et peintre d'un bonheur américain, c'est-à-dire rural et conjugal, bonheur qui est lui aussi nécessaire au bon fonctionnement et à la santé de la république, je proposerai deux figures de ce qui incarne pour lui le désir d'un tel bonheur :

La première est sa demeure et son domaine de Monticello, qu'il réalisa entièrement lui-même, jusqu'aux plans architecturaux, et dont on peut dire qu'elle est pour lui une scène et un lieu matriciel. « Tranquille bonheur de la vie domestique » ou « société selon la raison » se conjuguent pour Jefferson sur une seule « scène », celle de Monticello, où il rêve de réunir ses amis, à l'écart des « contraintes » et des « distractions » des villes, mais dans la réalisation active d'une vie commune faite d'échanges « selon la raison » : ce qui nous amène à dire qu'un tel bonheur, ainsi représenté, pourrait être le « bonheur des fermiers » - étant entendu que lorsque Jefferson dit « fermiers », il n'entend pas les laboureurs, les journaliers, mais plutôt les propriétaires d'une « ferme », et qui doivent disposer abondamment d'instruction et de loisirs. Et Monticello est le lieu matriciel, sur le modèle duquel est conçue toute l'Amérique, et auquel, Jefferson l'espère, aura un jour accès tout le genre humain. Le bonheur des fermiers est une sorte de germe, ou de modèle, par lequel il pense tout le développement et la réalisation de « l'humanité ».

Une autre figure du bonheur est celle qui s'incarna pour Jefferson dans la personne de Maria Cosway. Jefferson, alors Ministre Plénipotentiaire des Etats-Unis en France, l'avait rencontrée au printemps 1786 à Paris et s'était épris d'elle. Lui était veuf, mais Maria était mariée, et reparti à Londres avec son mari en octobre. Que faire d'un bonheur extra conjugal, sinon le laisser partir ? Jefferson tente bien une lettre, intitulée *Dialogue entre ma Tête et mon Cœur*, au terme de laquelle c'est le « Cœur » qui a le dernier mot... Maria, effrayée par la haute tenue philosophique de cette lettre, ne répond qu'à peine, et l'une des dernières lettres que lui adresse Jefferson la félicite en ces termes : « On nous dit que vous vous êtes faites plus recluse. C'est une preuve supplémentaire de votre bon goût. Une grande quantité d'amour donnée à quelques-uns vaut mieux qu'une petite quantité à plusieurs. »¹⁸

Donc pour Jefferson retour en Amérique, de Monticello à Washington. C'est aussi ce qu'il recommande à son secrétaire William Short en 1789 : « La seule voie pour obtenir un bonheur durable est de revenir en Amérique. (...) Je pense qu'alors vous ne souhaiterez jamais retourner en Europe. Car vous sentirez évidemment que le bonheur de votre propre pays est plus tranquille, plus pur et plus permanent. »¹⁹

Retour, du monde des passions, du rapport ouvert entre femmes et hommes, qui ne sont pour lui qu'intrigues de l'amour et de l'ambition, risques pour la santé, la moralité, bref « féodalité », au monde du bonheur rural et conjugal, lié au Nouveau Monde et à la modernité républicaine.

Références bibliographiques :

1) sources primaires

Œuvres de JEFFERSON :

BOYD Julian P. *et al.*, éd. (1950-1970), 20 vols., *The Papers of Thomas Jefferson*, Princeton, New Jersey : Princeton University Press.

CAPPON Lester J., éd. (1987), *The Adams – Jefferson Letters*, Chapel Hill : University of North Carolina Press.

PETERSON Merrill D., éd. (1984), *Thomas Jefferson, Writings*, New-York : The Library of America.

PADOVER Saul K, éd. (repr.1980), *The Complete Jefferson*, New-York : Arno Press.

DESTUTT DE TRACY Antoine, de (1817, repr. 1992), *Commentaire sur 'L'Esprit des lois' de Montesquieu*, Caen : Presses de l'Université de Caen.

De SERRES Olivier (1600, repr. 1996), *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, Arles : Actes Sud, 1996

2) études

ABERNETHY Thomas P. (1932), *From Frontier to Plantation: A Study in frontier Democracy*, Chapel Hill: University of North Carolina Press.

ABERNETHY Thomas P. (1937, reed. 1959), *Western Lands and the American Revolution*, New-York: Russell and Russell.

APPLEBY Joyce (1982), "Commercial Farming and the 'Agrarian Myth' in the Early Republic", *Journal of American History*, 68 (mars 1982), 834-838.

FRICK Jean Paul et GOETZ Rose (1993), "Destutt de Tracy et la théorie de la représentation politique", in *L'invention du peuple*, dirigé par Rose GOETZ et Alain Trognon, Nancy : Presses Universitaires de Nancy.

LECHENET Annie (2003), *Jefferson Madison, un débat sur la république*, Paris : PUF.

LEWIS Jan (1983), *The Pursuit of Happiness: Family and Values in Jefferson's Virginia*, Cambridge, G. B. et New-York: Cambridge University Press.

LEWIS Jan (1993), « "The Blessings of Domestic Society" : Thomas Jefferson's Family and the Transformation of American Politics », in ONUF Peter, dir., *Jeffersonian Legacies*, Charlottesville : University of Virginia Press.

ONUF Peter S and MATSON Cathy D. (1990), *A Union of Interests: Political and Economical Thought in Revolutionary America*, Lawrence: University Press of Kansas.

WILLIAMSON Chilton (1960), *American Suffrage: From Property to Democracy, 1760-1860*, Princeton: Princeton University Press.

Notes :

¹ “ a work of the most interesting nature and such as every individual would wish to have his voice in.”, Jefferson, *Lettre à Thomas Nelson* , Philadelphie, 16 mai 1776, Boyd I, 292.

² “Two things become necessary to be considered in fixing the Representation, the right of Suffrage and equality of Representation. In the first I believe we differ, as I think it should be confined to those of fixed Permanent property, who cannot suddenly remove without injury to that property or Substituting another proprietor, and whom alone I consider as having Political Attachment.”, Edmund Pendleton, *Lettre à Thomas Jefferson*, 10 août 1776, Boyd I, 489.

³ “I was for extending the right of suffrage (or in other words the right of a citizen) to all who had a permanent intention of living in the country. Take what circumstances you please as evidence of this, either the having resided a certain time, or having a family, or having property, any or all of them. Whoever intends to live in a country must wish that country well, and has a natural right of assisting in the preservation of it.”, Jefferson, *Lettre à Edmund Pendleton*, 26 août 1776, Boyd I 503-506, Peterson 756.

⁴ “ The fundamental right to labor the earth.”, Jefferson, *Lettre à Madison*, Fontainebleau, 28 octobre 1785, Boyd VIII, 681-682 ; Peterson, 840-843.

⁵ “This requisition is municipal only, not moral, flowing from the will of the society which has found it convenient to appropriate the lands become vacant by the death of their occupant on the condition on the condition of a payment of his debts.”, Jefferson, *Lettre à Madison*, Paris, 6 septembre 1789, Boyd VIII, 392-397 ; Peterson 959-965.

⁶ “Whenever there are in any country uncultivated lands and unemployed poor, it is clear that the laws of property have been so far extended as to violate natural right.”, Jefferson, *Lettre à Madison*, 28 octobre 1785, *op. cit.*

⁷ “Everyone has a natural right to choose for his pursuit such one of them as he thinks more likely to furnish him subsistence.”, Jefferson, *Remarques sur les loteries*, février 1786, Padover 1290.

⁸ “I can never doubt an attachment to his country in any man who has his family and peculium in it.”, Jefferson, *Lettre à Edmund Pendleton*, 26 août 1776, *op. cit.*

⁹ “Every family in the country is a manufactory within itself, and is generally able to make within itself all the stouter and middling stuffs for its own clothing and household use.”, Jefferson, *Lettre à John Adams*, 21 janvier 1812, Peterson, 1258 ; Cappon, 291.

¹⁰ “looking up to heaven, to their own soil and industry, as does the husbandman, for their subsistence (...)”, Jefferson, *Notes sur l'Etat de Virginie*, Question XIX, Peterson 290.

¹¹ Olivier de Serres, *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, Actes Sud, 1996, Préface, p. XIV.

¹² “A manufacturer going from Europe will to labour of other kinds if he find more to be got by it, and he finds some employments so profitable that he can soon lay up money enough to buy fifty acres of land, to the culture of which he is irresistibly tempted by the independence in which that places him, and the desire to have a wife and family around him.”, Jefferson, *Lettre à Thomas Digges*, 19 juin 1788, Boyd XIII, 260.

¹³ “But our good ladies, I trust, have been too wise to wrinkle their foreheads with politics. They are contented to soothe and calm the minds of their husbands returning ruffled from political debate. They have the good sense to value domestic happiness above all other, and the art to cultivate it beyond all others. There is no part on the earth where so much of this is enjoyed as in America.”, Jefferson, *Lettre à Anne William Bingham*, 11 mai 1788, Boyd XIII, 151. Ce que Jan Lewis (1993) commente, mais il me semble de manière un peu excessive, en disant : « Jefferson façonna sa famille – et surtout son idée de la famille – selon ses besoins. Ce fut la famille qui rendit possible la politique moderne, en la divertissant de l'intensité émotionnelle qui débouchait trop souvent sur la violence, et en offrant aux hommes des sources alternatives d'« identité ».

¹⁴ Destutt de Tracy, *Commentaire sur l'Esprit des Lois' de Montesquieu*, chapitre XI, livre XI, reprint de l'édition de 1819 par Les Presses de l'Université de Caen, p. 193-194.

¹⁵ “While the great mass of the people are thus suffering under physical and moral oppression (...) intrigues of love occupy the younger, and those of ambition, the elder part of the great. Conjugal love having no existence among them, domestic happiness, of which that is the basis, is utterly unknown. In lieu of this, are substituted pursuits which nourish and invigorate all our bad passions, and which offer only moments of ecstacy, amidst days and months of restlessness and torment. Much, very much inferior, this, to the tranquil, permanent felicity with which domestic society in America, blesses most of its inhabitants; leaving them to follow steadily those

pursuits which health and reason approve, and rendering truly delicious the intervals of those pursuits.”, Jefferson, *Lettre à Charles Bellini*, Paris, 30 septembre 1785, Peterson 833, Boyd VIII 568.

¹⁶ “An American coming to Europe for education, loses in his knowledge, in his morals, in his health, in his habits, and in his happiness.”, Jefferson, *Lettre à John Bannister Jr.*, Paris, 15 octobre 1785, Boyd VIII, 635-637, Peterson 838-839.

¹⁷ “The tranquil happiness of domestic life.”, Jefferson, *Lettre à James Monroe*, Paris, 18 décembre 1786, Boyd X, 613.

¹⁸ “We are told you are becoming more recluse. This is a proof the more of your taste. A great deal of love given to a few, is better than a little to many.”, Jefferson, *Lettre à Maria Cosway*, Paris, 27 juillet 1788, Boyd XIII, 424.

¹⁹ “The only resource therefore a durable happiness is to return to America. (...) You will then be sensible that the happiness of your own country is more tranquil, more unmixed, more permanent.”, Jefferson, *Lettre à William Short*, 24 mars 1789, Boyd XIV, 696.
